

TARIFICATION

2021



<u>Tarifs</u>	Licence Obligatoire A L'inscription	1 ^{er} Versement A l'inscription (Sept à déc.)	2 ^{ème} Versement A l'inscription (Janv. à mars.)	3 ^{ème} Versement A l'inscription (Avril. à Juin.)
Judo Neufchâteau - Châtenois				
1 ^{ère} Licence	40 euros	61 euros	41 euros	41 euros
2 ^{ème} Licence même famille	40 euros	45 euros	36 euros	36 euros
3 ^{ème} Licence même famille	40 euros	33 euros	27 euros	27 euros
Baby judo et Etudiants Internes	40 euros	41 euros	31 euros	31 euros
Cours Elite Judo à Neufchâteau Neufchâteau - Châtenois	-	-	-	-
<i>Supplément pour pratique Taïso</i>	AUCUN SUPPLEMENTS			

Cette année, la licence pour les enfants née en 2017 sera de 20 euros

<u>Tarif</u>				
Taïso Neufchâteau 2 séances				
1 ^{ère} licence	40 euros	46 euros	36 euros	36 euros
2 ^{ème} Licence même famille	40 euros	28 euros	21 euros	21 euros
3 ^{ème} Licence même famille	40 euros	19 euros	15 euros	15 euros

Savez vous ce qu'est le **PASS'SPORT** ?

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place **le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants** dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Le Pass'Sport est une nouvelle **allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant** pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :
 l'allocation de rentrée scolaire ;
 l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
 l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.